



## GT Informatique du 3 février 2017

### Déclaration Préalable

Nous nous retrouvons à nouveau ce jour pour un groupe de travail dédié à l'informatique douanière mais pas que... Nous constatons que les ambitions de notre direction demeurent toujours aussi nombreuses et pour certains projets d'une complexité grandissante. Ceci dans un contexte, que vous reconnaissez vous même, de pénurie en personnels qualifiés.

En effet, aux différentes politiques de restrictions budgétaires se sont ajoutées les difficultés de recrutement spécifiques à la filière informatique. Cette pénurie n'est pas sans conséquences sur les personnels informaticiens et plus largement douaniers, le SI (service d'information) douanier, ainsi que le service rendu aux usagers. En témoignent, les péripéties régulièrement rencontrées sur divers projets informatiques.

La CGT vous avait, ainsi que d'autres organisations syndicales, alerté sur cette situation depuis plusieurs années, alors même que la croissance exponentielle à venir du SI douanier ainsi que sa complexification étaient connues de tous.

Nous constatons que vous entendez aujourd'hui l'une de nos revendications, la réouverture du concours de programmeur, nous le saluons. Mais ceci ne permettra pas, en tout cas à court terme, de palier les déficits cumulés depuis déjà plusieurs exercices

Or dans l'attente, **le périmètre du SI douanier ne cesse de s'élargir**, des nouveaux projets de toutes sortes, logiciels ou d'infrastructures, viennent compléter **la liste déjà longue de l'existant que les personnels ont en charge de maintenir.**

Le projet offre de service PRA en est l'illustration, puisque la mise en œuvre de celui ci à pour pré-requis la mise en place de socles techniques et procéduraux nécessitant, là encore, de la part des personnels informaticiens des Centres et de la Sous Direction C, **un investissement supplémentaire pour s'adapter à son contexte et ses contraintes.**

Des études d'impacts générées par ces projets sur la charge et les conditions de travail des personnels informatiques ont-elles été effectuées ? Notamment en terme de quantification d'emplois de référence, si oui, nous souhaiterions nous les voir communiquer.

Sur le fond, le projet offre de service PRA, soulève déjà un certain nombre de questions auxquelles nous souhaiterions que vous répondiez à ce présent Groupe de Travail.

➔ Le projet PRA dédouanement a pour objectif la reprise d'activité, en cas de crise majeure, de la sphère informatique dédiée au dédouanement sur le site de la DNSCE, mais **qu'en est il des autres domaines métiers du SI douanier hébergés au CID ?**

➔ Par ailleurs, **est il prévu réciproquement, un PRA de la DNSCE vers le CID**, si oui, à quelle échéance?

➔ Vous souhaitez mettre en place un projet offre de services PRA aux autres administrations hébergées au CID, **les modalités des conventions de services ont elles été définies? En cas de crise majeure, quelle sera la priorité du SI douanier par rapport aux administrations hébergées?**

➔ Enfin vous indiquez que « *l'infrastructure mise en place à la DNSCE dans le cadre du PRA sera utilisée en dehors des crises par cette dernière* ». Doit on en déduire **qu'en cas de crise la partie du SI douanier hébergée à la DNSCE devra fonctionner en mode dégradé ?**

Pour finir, la CGT revendique sur ce sujet, comme sur tous les autres, **une mise en adéquation des moyens et des ambitions**, car cet écart ne sait jamais fait autant ressentir.